

maît alors le budget. Nous ne croyons pas qu'elles donnent lieu à la création d'un nombre important d'emplois. A vrai dire, les dispositions concernant l'amortissement accéléré pour le nouvel outillage et matériel rend comparativement plus attrayant l'emploi de machines au lieu de la main-d'œuvre et pourrait donc entraîner une diminution d'emplois. En outre, je crois que les députés, les ministériels, les députés de l'opposition officielle et mes collègues devraient savoir qu'une proportion démesurée des revenus perdus par suite des dégrèvements accordés aux sociétés fera la bonne fortune des sociétés d'origine étrangère.

Considérons les faits. Il est vrai que dans le secteur de la fabrication, 75 p. 100 des sociétés canadiennes sont sous domination canadienne. Il est vrai aussi que 25 p. 100 des sociétés à prédominance étrangère possèdent 58 p. 100 des biens et retirent 64 p. 100 des profits. Il est donc évident que la forte partie des 500 millions de dollars supplémentaires que le ministre des Finances (M. Turner) espérait donner en mai dernier seront versés directement aux sociétés d'appartenance ou de contrôle étranger, ici au Canada. Je dirais même, monsieur l'Orateur, qu'une partie de cet argent tiré du trésor canadien ira gonfler celui du gouvernement américain du fait de la réduction du crédit dont les filiales américaines bénéficieraient autrement ou qui leur serait accordé pour les impôts versés au Canada.

• (2010)

Nous nous inquiétons aussi de l'attitude des partis libéral et conservateur à cet égard, car les avantages de l'amortissement accéléré, de ces ristournes devrais-je dire, et les réductions d'impôts, iront surtout aux grandes sociétés. Le ministre des Finances justifie la chose disant qu'elles ont besoin de capitaux pour financer leur expansion. Pourtant, on sait fort bien que ce sont les petites et moyennes entreprises, d'appartenance canadienne, qui ont le plus de mal à emprunter des maisons de finance pour s'agrandir. Ce sont ces établissements que le gouvernement devrait s'efforcer d'aider. De telles sociétés ne peuvent habituellement pas emprunter sur les marchés monétaires conventionnels à cause du peu que représente leur avoir propre. Nos grandes institutions financières préfèrent consentir des prêts à d'importantes compagnies dont l'avoir propre et les liquidités sont assez considérables pour offrir une garantie.

Le Nouveau parti démocratique est bien d'avis que les 500 millions de dollars que le gouvernement se propose de distribuer dans son prochain budget, s'il donne suite à son intention de présenter de nouveau les propositions de mai et certains stimulants du ministère de l'Expansion économique régionale, devraient servir à augmenter l'avoir propre des petites et des moyennes compagnies canadiennes dans les secteurs des services et de la fabrication. Je crois qu'appuyés par ces actions supplémentaires ces établissements pourraient obtenir de nos banques et d'autres institutions de prêts les fonds dont ils ont besoin pour prendre de l'expansion.

Il en découlerait à la fois un renforcement du secteur canadien de l'économie privée et, si le financement était assuré par l'intermédiaire de la Corporation de développement du Canada, comme il devrait l'être, un partage des profits entre les Canadiens en général. En outre, si nous agissions ainsi, il serait possible de nous assurer que l'argent serve effectivement à l'expansion économique et à la création d'emplois plutôt qu'à augmenter tout simplement l'actif des géants du secteur privé canadien.

*L'Adresse—M. Lewis*

Je renvoie les députés au rapport Gray. Ils devraient le lire et le relire. Ceci s'adresse tant aux députés ministériels qu'à ceux de l'opposition officielle. Qu'ils se reportent à cette partie du rapport qui déclare que 44 p. 100 des fonds utilisés pour l'expansion des filiales d'entreprises étrangères au Canada de 1960 à 1967 ont été obtenus grâce à l'amortissement accéléré du coût en capital. Combien de temps encore allons-nous offrir à des entreprises contrôlées par l'étranger le moyen de nous acheter avec notre propre argent?

Enfin, le gouvernement vient d'exprimer une préoccupation tardive au sujet du prix croissant des aliments. L'automne dernier, le premier ministre déclarait que cette hausse était favorable aux agriculteurs. Apparemment, ces derniers, tout comme des millions d'autres Canadiens, n'ont pas été convaincus de la justesse de cet argument. La décision du gouvernement de créer un comité parlementaire pour étudier les prix des aliments laisse entendre que même si le premier ministre ignore peut-être ce qui est bon pour l'agriculteur, il sait ce qui l'est pour son gouvernement.

[Français]

Monsieur l'Orateur, je suis toujours étonné de voir combien de recherches le gouvernement a consacrées à l'industrie de l'alimentation. Le gouvernement s'en est continuellement lavé les mains. L'été dernier encore, nous avons vu le ministère de la Consommation et des Corporations imputer les augmentations de prix aux producteurs, alors que le ministère de l'Agriculture publiait une déclaration selon laquelle les transformateurs et les détaillants—non pas les agriculteurs—étaient à blâmer.

Chaque semaine, monsieur l'Orateur, de pleines pages de réclame dans tous les journaux du pays proclament que les supermarchés font des profits modestes. Ils ne font que 0.6 p. 100, 1 p. 100 ou 1.5 p. 100 de profit sur les ventes. C'est seulement quand on examine leurs profits au regard des investissements, c'est-à-dire selon la méthode utilisée par les autres industries pour mesurer leurs profits, que les pitoyables profits de 0.6 p. 100 de Dominion Stores Limited, par exemple, deviennent en réalité 11 p. 100, soit un revenu bien plus que convenable, quel que soit le point de vue où l'on se place, et il se pourrait fort bien que ce soit...

[Traduction]

... «surtout à cause des viandes», monsieur l'Orateur.

Nous ne croyons pas que le comité parlementaire proposé puisse remplacer adéquatement une commission d'examen des prix habilitée à rétablir et à contrôler les prix dans l'alimentation. Nous ne nous faisons pas d'illusions. Pourtant, le comité parlementaire pourrait être un bon début s'il est créé dans les plus brefs délais avec pleins pouvoirs pour convoquer des témoins, exiger la production de documents et examiner les livres des transformateurs et des distributeurs. Ce que nous demandons au gouvernement, c'est de constituer le comité immédiatement et de lui donner les pouvoirs nécessaires.

L'alimentation est un facteur important du coût de la vie, surtout pour les pensionnés, les assistés sociaux et les personnes à faible revenu de façon générale. Il faut faire davantage pour eux. Les mesures annoncées dans le discours du trône constituent un minimum. Tout retard est inadmissible. A notre avis, le comité ne devrait pas s'embarasser des représentants de l'autre endroit, à l'exception, monsieur l'Orateur, des honorables sénateurs qui pourraient vouloir témoigner en leur qualité de directeur de société.